

Passez à l'attac



ATTAC : QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association pour une Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne :

- **éclaire** les enjeux économiques et sociaux actuels à travers des ouvrages, des conférences et des débats ;
- **propose** des solutions concrètes aux problèmes économiques des citoyens, en s'appuyant sur les analyses approfondies de spécialistes et de militants de terrain ;
- **organise** des actions citoyennes pour bâtir une société plus juste et plus solidaire au niveau local, national et mondial.

Attac n'est pas un parti politique mais une association d'éducation populaire tournée vers l'action.

Son but est de proposer au débat citoyen des solutions alternatives aux politiques économiques et sociales actuelles.

Ensuite, c'est aux citoyens d'agir.

L'association Attac est présente dans une quarantaine de pays, en Europe mais aussi sur les autres continents.

Attac Bruxelles 2 est une locale d'Attac à Bruxelles et travaille en réseau avec les autres Attac internationales ainsi qu'avec d'autres mouvements ou associations. Pour en savoir plus, voir page 19 et rendez-vous sur : www.attac-bxl2.com



ATTAC : POUR QUOI FAIRE ?

Dès sa création en 1998, Attac a dénoncé les politiques néolibérales, c'est-à-dire le projet de domination totale du capital sur l'économie en éliminant tout ce qui pourrait faire obstacle aux profits.

Le néolibéralisme conduit à l'accroissement des inégalités, à la disparition progressive de la sécurité sociale et des services publics, à la montée de comportements individualistes au détriment de la solidarité, au pillage de l'environnement et à l'affaiblissement des « démocraties ».

C'est pourquoi Attac, par ses analyses, ses débats et ses actions, mobilise les citoyens pour construire une nouvelle organisation économique et sociale :

- **plus juste**
- **plus solidaire**
- **plus respectueuse de l'environnement**
- **plus démocratique**

UN PEU DE THÉORIE...

Les 6 piliers du néolibéralisme...

Les politiques néolibérales, appliquées dans un nombre croissant de pays, s'appuient sur 6 piliers principaux :

- le libre-échange et la libre circulation des capitaux ;
- l'exploitation sans limite de la nature ;
- la croissance du profit au détriment de la rémunération du travail ;
- la privatisation des services publics et des biens publics mondiaux ;
- le contrôle des « démocraties » ;
- le contrôle du crédit, l'accumulation et l'endettement.



Il ne suffit pas de changer le pansement, il faut penser le changement

PIERRE DAC

...ont débouché sur une crise globale.

Pour augmenter sans cesse les profits, il a fallu accroître les échanges, développer des outils de spéculation financière, privatiser des services et biens communs, comprimer les salaires et les prix des matières premières en sacrifiant l'homme et la nature.

Il en a résulté une crise globale, à la fois financière, économique, sociale et écologique ; la Dette étant utilisée comme instrument de soumission des peuples.

Attac propose une analyse des conséquences des six piliers du néolibéralisme qui ont conduit à la crise et des solutions nouvelles de sortie de crise.

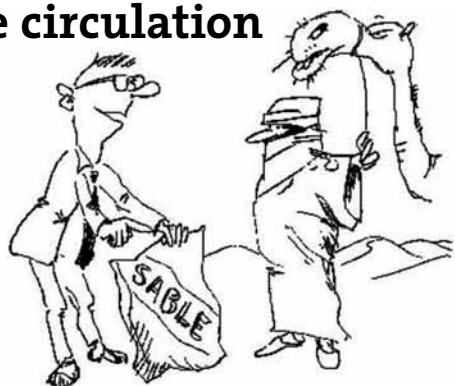


Nous la maîtrisons parfaitement

Premier pilier : Le libre-échange et la libre circulation des capitaux

Le libre-échange

C'est l'ouverture des frontières en supprimant tous les obstacles qui limitent la quantité de biens et services échangés (droits de douane, quota, normes nationales...).



Selon nos accords, vous achetez notre sable

La libre circulation des capitaux

C'est la liberté totale pour les investisseurs de placer et d'investir leurs capitaux partout dans le monde, y compris dans les paradis fiscaux.

Libre-échange intégral et libre circulation des capitaux sont indissociables pour accroître les profits.

- Certes, la concurrence accrue par le libre-échange incite les entreprises à produire moins cher ou à miser sur la qualité de leurs produits et à innover pour vendre plus sur les marchés nationaux et internationaux.
- Certes, les consommateurs peuvent bénéficier de prix plus bas, **mais...**

Attac refuse le libre-échange des marchandises et des services, la libre circulation des capitaux ainsi que les politiques de déréglementation qui y sont associées.



Montée du niveau des mers : les Paradis fiscaux menacés

Mais le libre-échange détruit :

- la **capacité des États** à définir des politiques économiques autonomes au service des citoyens. Il empêche un pays en développement de protéger des productions locales vitales;
- les **services publics** (éducation, santé, poste, transports, etc.) soumis à la concurrence d'entreprises privées sans les mêmes contraintes de « service à la collectivité ». Les ménages les plus pauvres en souffrent le plus;
- des **productions artisanales** en imposant des normes mondiales qui les excluent;
- des **emplois**.

Il pousse à la spéculation, à la prise de risques et à l'instabilité des marchés créant des crises à répétition.

Il conduit à la compression des salaires et à la dégradation des systèmes de protection sociale dans les pays développés en favorisant les délocalisations dans des pays à bas salaires et faible protection sociale et de l'environnement sans pour autant permettre nécessairement un juste développement ailleurs dans le monde.

De plus, la libre circulation des capitaux favorise la fraude fiscale et le blanchiment des activités criminelles.

Alors, que faire ?

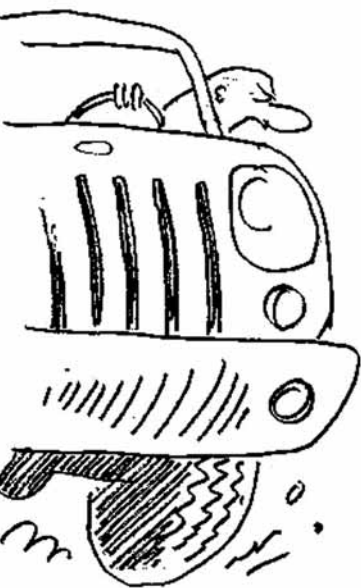
- **Encadrer** la réglementation des échanges et mettre en place un contrôle public des mouvements de capitaux ;
- **taxer** les transactions financières (taxe Tobin) ;
- **relocaliser** certaines productions et mettre en place des taxations kilométriques ;
- **développer** le commerce équitable ;
- **réguler** les marchés agricoles et supprimer les marchés spéculatifs ;
- **aider** les personnes et les territoires plutôt que les entreprises ;
- **renforcer** les politiques en faveur de la protection sociale, des services publics et de la diminution du temps de travail ;
- **faciliter** le transfert des connaissances et des technologies vers les pays pauvres.



Deuxième pilier : L'exploitation sans limite de la nature

La vision de l'environnement comme un stock à exploiter sans limites et comme dépotoir infini a été poussée à son extrême par le néolibéralisme. La recherche du profit à court terme et le refus de remettre en question la croissance économique sans fin apparaissent incompatibles avec les limites physiques de la planète.

- **L'épuisement des ressources** énergétiques fossiles est inéluctable.
- **Les écosystèmes sont très dégradés.**
- **Les déchets toxiques s'accumulent** dans l'air, l'eau, les sols et nos aliments.



Ce sont les pays les plus pauvres qui souffrent le plus de l'accaparement des ressources naturelles et de « l'accueil » des déchets polluants.

Ils sont aussi les plus vulnérables face aux conséquences écologiques du réchauffement climatique. Il est maintenant admis que son origine est le rejet de CO₂ (et d'autres gaz) en constante augmentation essentiellement dans les pays industrialisés qui ont donc une dette écologique vis-à-vis des pays du Sud.

Les objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre sont nettement insuffisants (protocoles de Kyôto puis Copenhague) et le système de marché de permis d'émission de CO₂ n'a eu aucun effet écologique car il est soumis à la spéculation.

La fuite en avant dans le nucléaire est dangereuse pour l'avenir. Le recours aux agrocarburants en menaçant les cultures vivrières et les forêts tropicales est une fausse solution face au problème de l'épuisement des énergies fossiles.

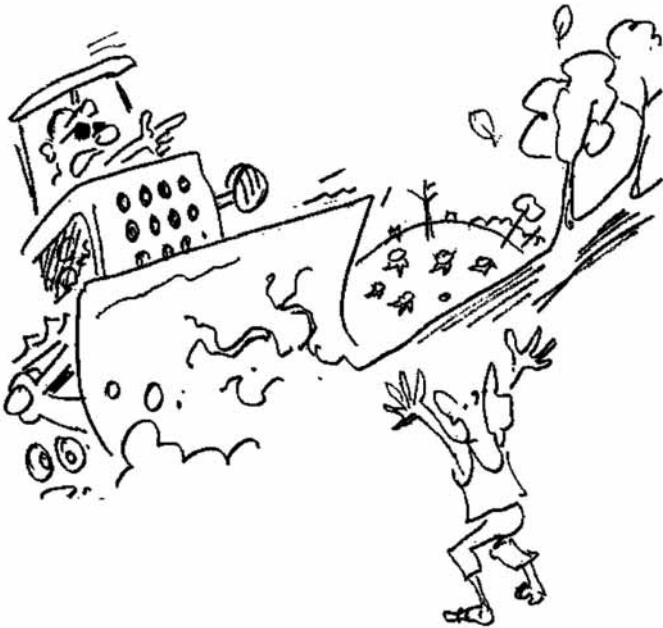
- *Qu'est-ce que tu fais pour le climat ?*
- *Toi d'abord !*

Alors, que faire ?

- **Mettre en place une régulation politique internationale** des quotas et des coûts d'émission de CO₂ d'abord dans les pays les plus gaspilleurs.
- **Enclencher une décroissance énergétique** d'abord dans ces pays.
- **Compenser les dégâts du réchauffement climatique** au Sud par des taxes globales.



*- Vous fermez le robinet en vous brossant les dents...
et moi je continue à polluer comme avant...*



- **Créer un modèle de développement nouveau** fondé sur la reconnaissance de Biens Publics Mondiaux (eau, air, climat, connaissance du vivant...) dont l'usage, soustrait à l'emprise du marché et des firmes transnationales, soit contrôlé démocratiquement.
- **Relocaliser les entreprises** et pratiquer une taxe kilométrique.
- **Développer l'agriculture paysanne.**

- Mais c'est pour les agrocarburants...!

Troisième pilier : La croissance du profit au détriment de la rémunération du travail

Depuis les années 1980, la gestion des entreprises a changé. Le **partage de la richesse** produite (valeur ajoutée) entre salaires et profit est **devenue nettement défavorable aux salariés** (la part des salaires dans la valeur ajoutée est passée de 67% à 61% entre 1982 et 2010 en Belgique)*.

De même, la **répartition des profits** entre investissements, revenus du capital et épargne salariale s'est **modifiée en direction de l'accroissement de la part des revenus du capital** (dividendes).

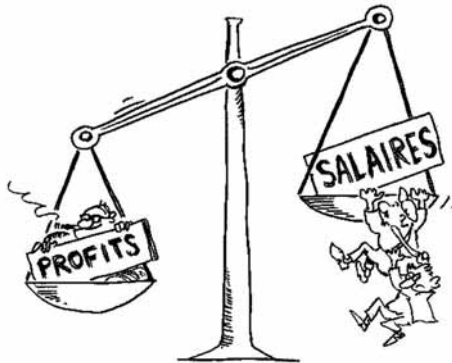
Il s'agit d'une remise en cause des pratiques mises en place après guerre qui reposaient sur une amélioration de l'équilibre des pouvoirs entre travailleurs, pouvoirs publics et propriétaires du capital. Les profits, étaient alors massivement réinvestis dans l'appareil productif, permettant la création d'emplois.

Le renforcement du pouvoir des propriétaires du capital s'est traduit par

une **augmentation de la part des dividendes** dans les profits, passée de 19 % à 31% entre 2000 et 2009 et par une diminution de la part des investissements (passant de 66 % à 50 % des profits)** démontrant ainsi la fausseté du *théorème de Schmidt* (« les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain »).

L'augmentation du profit est devenue le seul but à atteindre dans les entreprises. Les actionnaires dominant encore davantage les décisions stratégiques de l'entreprise au détriment des autres acteurs (salariés, syndicats...).

De plus, les dirigeants de l'entreprise, en devenant eux-mêmes actionnaires via les stock-options, ont centré la gestion sur l'intérêt des actionnaires, si bien que les mécanismes démocratiques de l'entreprise ont presque disparu, laissant les salariés de plus en plus impuissants et mal informés.



* (Source : BNB : *Tendances et volatilité des revenus et de la consommation des ménages: une analyse comparée entre la Belgique et les pays voisins*, page 3; <http://www.nbb.be/doc/ts/indexation/annex13.pdf>)

** (source : Baromètre socio-économique de la FGTB 2012, page 22; sur base de travaux de Mr Dirk Van Der Maelen, député Sp-a)

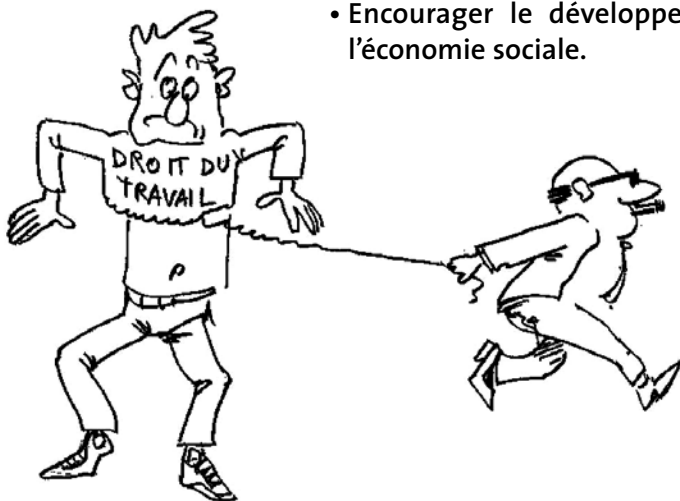
Alors, que faire ?

- Repenser le rôle des entreprises en leur redonnant une mission sociale et non plus celle de recherche exclusive du profit.
- Remettre la contribution du travail dans la création de richesse à sa juste place en mettant fin à l'emprise totale des actionnaires sur l'entreprise.
- Accroître les taxes sur les bénéfices distribués aux actionnaires et diminuer l'impôt des bénéfices réinvestis localement.
- Interdire les licenciements boursiers dans des entreprises en bonne santé financière.
- Réduire les inégalités en fixant un écart maximal entre les revenus des gestionnaires de l'entreprise et ceux des salariés les moins rémunérés.



- Le gâteau grossit toujours...
- Mais il y a des moins en moins de miettes...

- Élargir et dynamiser le rôle des syndicats pour assurer une meilleure protection et information des travailleurs salariés et sans emplois.
- Développer la démocratie économique pour prendre mieux en compte les intérêts des différentes parties prenantes de l'activité économique.
- Encourager le développement de l'économie sociale.



NON AU DÉTRICOTAGE DU DROIT DU TRAVAIL

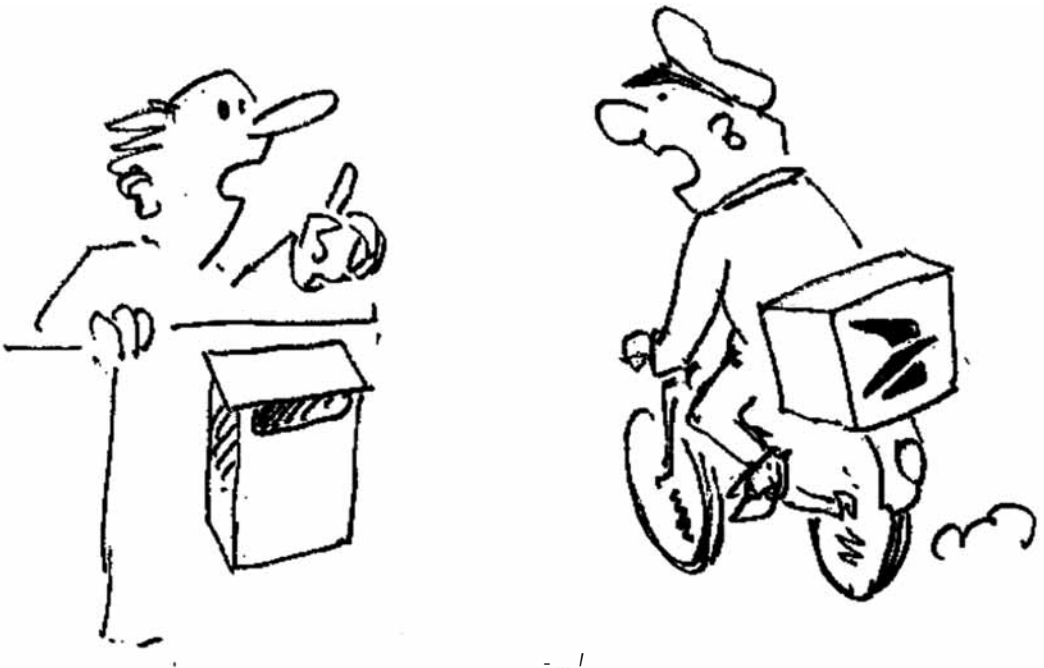
Quatrième pilier : La privatisation des services publics et des biens publics mondiaux

Dans les pays où les services publics répondaient aux besoins fondamentaux en éducation, santé, recherche, transport, culture et énergie, une politique de privatisation est en œuvre qui vise à les démanteler avec l'appui de ceux qui espèrent en tirer d'énormes bénéfices.

À une **logique de services pour les citoyens** financés par eux avec un prix identique sur l'ensemble du territoire qui assure un accès plus juste, on substitue la **logique marchande**.

Les pays qui les ont privatisés ont vu les services publics se dégrader et les prix augmenter contrairement aux affirmations sur les vertus de la concurrence.

Au niveau international obéissant à la même stratégie, les **réajustements structurels** imposés par la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International dans les pays du Sud et aujourd'hui en Europe, mènent au démantèlement des services publics et des protections sociales.

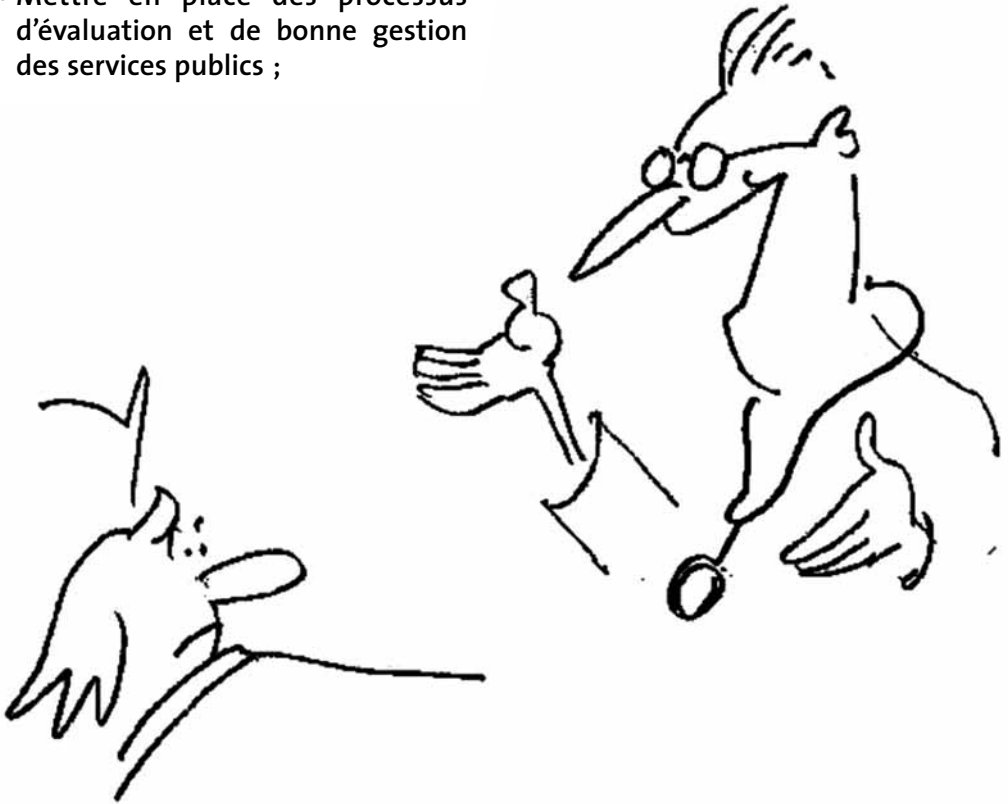


- ... !

- Je ne distribue que des dividendes aux actionnaires...

Alors, que faire ?

- **Défendre les services publics** seuls aptes à assurer le maximum de justice sociale face aux mutations imposées par la mondialisation ;
- **Dégager les moyens financiers nécessaires à ces services** en particulier en direction des pays du Sud pour les aider à développer leurs services publics ;
- **Mettre en place des processus d'évaluation et de bonne gestion des services publics** ;
- **Définir et financer** à l'échelle mondiale **les Biens Publics Mondiaux** (politiques migratoires, eau, air, climat...) qui doivent être accessibles à tous et échapper à la marchandisation.
- **Mettre en place une taxation appropriée**, effectivement progressive.



- Comme traitement, je suggère une totale soumission aux lois du marché.

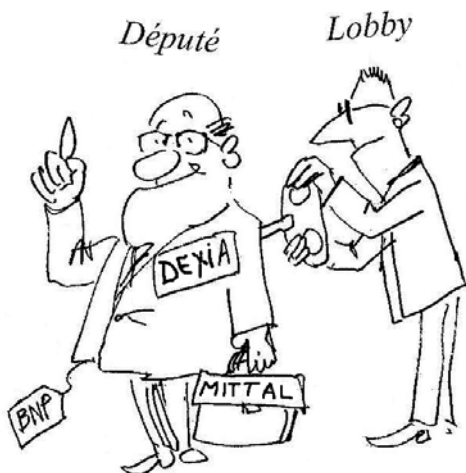
Cinquième pilier : Le contrôle des démocraties

Les « libertés » économiques s'accommodent parfaitement de la dictature ou tolèrent une **démocratie limitée** qui intervient le moins possible sur l'économie.

La limitation des choix politiques au bénéfice du tout au marché existe tant à l'échelon international qu'à celui de l'Union Européenne, des pays, des collectivités locales et jusqu'à celui des entreprises.

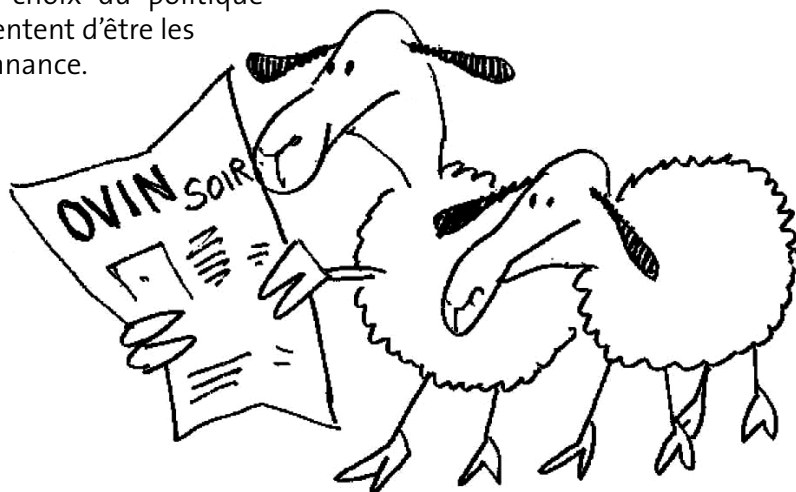
Le fonctionnement actuel de nos démocraties laisse à tout le moins à désirer.

Les médias (sous la pression de l'audimat ou par paresse intellectuelle...?) ne remplissent plus leur rôle de contre-pouvoir et n'engagent plus de débats sur les choix du politique dont ils se contentent d'être les caisses de résonance.



*- Je tiens par dessus tout
à mon indépendance.*

Les citoyens, mal informés, ne prennent plus part au débat, persuadés de leur impuissance.



- Les loups vont réformer le troupeau...!

Alors, que faire ?

Le système de la représentation pure et simple a montré ses limites au regard de l'intérêt général.

Il faut :

- favoriser de nouvelles formes de contrôle des mandats des élus ;
- favoriser de nouvelles formes de prise de décisions à tous les niveaux ;
- donner au citoyen du temps social et de l'information pour qu'il intervienne dans les affaires publiques ;
- donner pour mission à l'école de développer l'esprit critique ;

- veiller à la qualité de la presse et des médias ;

**RETROUVER
LES VERTUS DU CONFLIT
ET DE L'ENGAGEMENT
INDIVIDUEL ET
COLLECTIF POUR
OBTENIR DES AVANCÉES
SOCIALES ET
POLITIQUES.**

MAIS QU'EST-CE QUE TU VEUX
QUE JE FASSE À MOI TOUT SEUL !!!?



Sixième pilier : Le contrôle du crédit, l'accumulation et l'endettement

L'émission du crédit est devenu essentiellement une affaire privée : les banques publiques ont été privatisées et les banques centrales ne peuvent plus, par voie de traité, financer directement les États.

De ce fait notamment, les politiques de crédit qui pouvaient être mises en œuvre pendant la période des « trente glorieuses » sont devenues impossibles :

- les politiques de **taux administrés** visant à encourager certaines activités ou l'acquisition du premier logement par exemple ;
- **les prêts des banques centrales aux États** ; ce qui permettait d'éviter des dépenses significatives en termes d'intérêt ;
- l'attribution du crédit aux activités ménagères ou industrielles, et non aux activités purement financières et **spéculatives** ;
- etc.

Ainsi, les banques privées contrôlent aujourd'hui l'orientation de l'économie, peuvent exercer des chantages à peine déguisés envers les États, et peuvent promouvoir des activités spéculatives dont on a pu mesurer les effets néfastes et déstabilisants.

La très grave crise de la finance privée a dû être contrée par l'intervention massive des États qui ont injecté des montants importants (empruntés aux banques privées !) et ont dans certains cas apporté des garanties considérables aux créiteurs de ces mêmes banques.



Alors, que faire ?

- Il faut pouvoir remettre en cause les schémas de sauvetage des banques privées, et mettre nettement plus à contribution les créiteurs de ces institutions privées.
- Le creusement des dettes s'accompagne nécessairement de l'accumulation de créances dans des mains privées. Il faut pouvoir remettre en cause ces déséquilibres, par exemple par un **impôt exceptionnel sur les grandes fortunes**.
- Il faut rétablir un important **secteur public de crédit**.
- Il faut autoriser à nouveau les **banques centrales** à prêter directement aux États.
- Il faut rétablir les finances publiques de manière stable par un **impôt effectivement progressif** et équilibrer les dépenses publiques en moyenne sur le long terme.



Succès et réalisations des mouvements altermondialistes

Après la chute du mur de Berlin (1989), le mythe de la mondialisation heureuse et d'un capitalisme libéral sans alternative s'est développé. Parallèlement, des mouvements contestataires, composés d'acteurs très divers, ont émergé au Nord comme au Sud. Le mouvement altermondialiste était né. Attac s'inscrit dans ce mouvement aux côtés de mouvements sociaux et de nombreuses ONG et a contribué par ses actions :

- **au rejet de l'Accord multilatéral sur l'investissement** en 1998 (AMI, accord interdisant des discriminations par la nationalité entre investisseurs)
- **à l'échec du Sommet de l'OMC de Seattle en 1999** (Demande par les altermondialistes de prendre en compte des valeurs non marchandes dans la sphère économique)
- **au rejet du Traité constitutionnel européen (2005)** institutionnalisant la primauté du marché, décision malheureusement contournée ensuite par la voie parlementaire.
- **au discrédit du néolibéralisme** dans de nombreux secteurs de la population qui rejoignent les thèses d'Attac et des altermondialistes en dénonçant les failles du système néolibéral basé sur l'austérité budgétaire, la libéralisation et la privatisation.



La crise actuelle valide les analyses d'Attac dénonçant la mondialisation néolibérale et des propositions commencent à poindre qui rejoignent nos positions:

- **re-régulation des banques** et du système financier, discutée lors des sommets du G20 en 2008 et 2009.
- **sanctions** à prendre vis-à-vis des **paradis fiscaux** non coopératifs, également abordées lors du G20 de Londres en 2009. Attac demande leur suppression.
- évocation en Europe de la **mise en place des taxes financières globales** comme la taxe Tobin (taxe sur les transactions financières), défendue par Attac depuis sa création et votée en Belgique, grâce notamment à l'action d'Attac.
- émergence d'une **timide volonté européenne d'harmoniser la taxation des entreprises** pour éviter le dumping au détriment des finances des États.

Attac Bruxelles 2



Pour le grand public, **Attac Bruxelles 2 organise chaque mois :**

- une séance de formation sur des questions d'économie générale et de projets de société, le second mardi du mois à l'Horloge du Sud à 19 heures 30 (141, rue du Trône à 1050 Bruxelles) ;
- une présentation suivie d'un débat sur une question d'actualité (**actu&attac**), le troisième mardi du mois, à l'Horloge du Sud à 20 heures (141, rue du Trône à 1050 Bruxelles).

Le programme mis à jour peut être consulté sur notre site :

www.attac-bxl2.com

À la demande d'écoles, d'associations ou de groupes de citoyens, nous intervenons sous forme de débats, ciné-clubs ou de formations.

Par ailleurs Attac Bruxelles 2 s'implique dans d'autres initiatives comme :

- **Éconosphères** : un réseau d'économistes qui vise à construire un débat économique démocratique à l'encontre des pseudo-vérités du discours néolibéral (www.econospheres.be) ;

- le **RJF (Réseau pour la Justice fiscale)** qui agit en informant le public sur le rôle de la fiscalité et en interpellant le politique sur la nécessité d'un encadrement strict des marchés financiers (http://www.hetgrotegeld.be/index.php/les_grosses_fortunes/RJF) ;
- la **JSC (Joint Social Conférence)** qui regroupe des syndicats et des mouvements sociaux européens qui veulent se donner les moyens de définir et d'exprimer leur propre agenda social pour l'UE en dégageant des priorités et des stratégies de mobilisations nationales et européennes (<http://www.jointsocialconference.eu/>) ;
- les **Comités Action Europe** qui appellent à organiser la résistance en front commun, en solidarité avec les peuples européens en lutte (<http://www.comitesactioneurope.net/>) ;
- un **recours contre les garanties accordées par l'État belge à la banque Dexia**, action menée aux côtés du CADTM et d'Attac Liège (<http://www.sauvetage-dexia.be/spip.php?rubrique1>) ;
- le **processus de l'Alter Summit** qui se met en place en 2012 et contribuera à la construction du mouvement social européen (www.altersummit.eu).

Vous partagez nos idées ? Alors passez à l'attac !

Lancée en 1998, l'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action.

Inscrite dans le mouvement altermondialiste, elle vise à la reconquête des espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière. Elle cherche à la fois à dénoncer les mécanismes du capitalisme néolibéral et à être une force de proposition pour dessiner les contours d'un autre monde possible.

En vous connectant à notre site www.attac-bxl2.com vous trouverez toutes les informations pour :

- **vous inscrire** à notre lettre d'information
- **participer à nos activités** : rencontres, débats, ciné-club, conférences, formations...
 - franchir un pas supplémentaire et nous soutenir financièrement ou vous impliquer activement en devenant **membre effectif** : cotisation 15/30 €

En savoir plus :

Attac Bruxelles 2

53, rue de Robiano • 1030 Bruxelles
02/241 16 07 • 0476 27 24 29

www.attac-bxl2.com

bxl2@attac.be

n° de compte : BE26 5230 8050 5429